

SEANCE DU 12 JANVIER 2015

Président : M. GAVILLON

Présents : Mme RAYNAUD, Ms GUERIN, REVEL, Mmes MAYOUSSIER, CALLY, VENET, CHANET, MICHAUD, FOURNIER-BERGERON, Mrs PETIT, PETITJEAN, CORDIER, ECOCHARD,

Excusé : M. CURT

Secrétaire de séance : Mme FOURNIER-BERGERON

En présence du conseil municipal d'enfants, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur GAVILLON, Maire, approuve le compte rendu de la séance du 15 décembre 2014 et passe à l'ordre du jour :

URBANISME :

Droit de préemption urbain : La commune n'exercera pas son droit de préemption urbain sur la propriété suivante :

- B 347 Les Thiards : *vente SCI FLAMIN/M. BUDIN*

Permis de construire

- M. GUILLEMAUD Christophe/35 Domaine des Granges : construction d'un abri de jardin de 27m2.
- M. Mme CLAIR Cyril/9 place des Anciens Combattants SERVAS : construction d'une maison individuelle, lot 22 au Val Roman.

Déclaration préalable

- M. PAQUET Jean-Paul/4 lot les Thiards : transformation du garage en buanderie/cellier avec remplacement de la porte de garage par une baie vitrée et un volet roulant.

DELIBERATIONS :

Acquisition propriété TARDY

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la mise en vente de la propriété appartenant aux **CONSORTS TARDY** située 25 rue Principale.

Compte tenu de son emplacement en centre village, ce tènement composé :

- d'une maison d'habitation,
- d'un ensemble commercial boulangerie sur la parcelle C 231 d'une contenance de 278 m2,

pourrait être concédé par bail commercial.

La valeur vénale du bien a été estimée à 106 000.00 € par le service France Domaine dans son avis du 28 novembre 2014.

L'ensemble des diagnostics indispensables à la vente seront réalisés par l'acquéreur.

Après avoir pris connaissance du dossier, de l'estimation de France Domaines en date du 28 novembre 2014 et délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la signature d'un compromis de vente avec les CONSORTS TARDY, pour l'ensemble immobilier cité ci-dessus, sis 25 rue Principale, pour un montant de 70 000.00 €.

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour mener à bien cette transaction, signer le compromis de vente et les pièces afférentes.

DIVERS

Avec le conseil municipal d'enfants, Marie-Thérèse VENET et Frédéric CORDIER présentent un diaporama concernant l'opération « plus d'arbres, plus de vie sur le territoire de BBA ». Des sites pouvant accueillir les plants offerts par le syndicat national des pépiniéristes forestiers, ont été repérés sur la commune. Des dates de plantations sont prévues sur le mois de mars 2015.

POUR INFO

Présentation du projet de commerce dans la troisième cellule commerciale dans l'immeuble Bourg Habitat centre village lors de la séance du conseil municipal du 16 février 2015.

La commission de sécurité a émis un avis favorable pour la salle polyvalente et la salle de sports lors de sa visite du 08 janvier 2015.

Affiché le 19 janvier 2015